

Après une hausse de 15 % de sa consommation en France en 2025, une nouvelle ère s'ouvre pour le bioéthanol en 2026



L'année 2026 marque les 20 ans du Superéthanol-E85, au service du pouvoir d'achat et de la décarbonation

En 2025, alors que l'incertitude politique et réglementaire a alimenté l'attentisme des consommateurs, les volumes de bioéthanol consommés ont progressé de 15 %, une croissance portée par celle des essences (+5,6 %) et la maximisation de leur contenu en éthanol. La consommation de Superéthanol-E85 reste proche de son plus haut niveau historique de 2022, et représente 34 % de l'éthanol utilisé en France.

La Collective du bioéthanol redonne la parole aux automobilistes Français en réalisant une étude sur leurs attentes en matière d'automobile et de carburants.¹ Les résultats sont sans équivoque, la préoccupation du pouvoir d'achat les conduit à privilégier le prix dans le choix d'un véhicule, en combinaison avec le coût du carburant à l'usage. Malgré un contexte compliqué, un horizon prometteur s'ouvre pour le bioéthanol, soutenu par la stabilité de la fiscalité de l'E85 en France, la réouverture européenne sur le moteur thermique et les innovations pour décarboner encore plus l'E85.

- En 2025, la consommation de bioéthanol dans les essences (essences sans plomb et Superéthanol-E85) augmente de 15 %, soit plus de 19 millions d'hectolitres de bioéthanol consommés en France.
- Le Superéthanol-E85 représente 1 litre sur 3 de l'éthanol consommé dans les essences en France.
- En 2025, le bioéthanol consommé en France a permis de remplacer l'équivalent d'1 million de tonnes de pétrole et d'éviter 2,7 millions de tonnes de CO₂ par rapport aux carburants fossiles, soit l'équivalent des émissions de CO₂ de 1 400 000 voitures.

Superéthanol-E85 : 20 ans au service du pouvoir d'achat et de la décarbonation.

Depuis 2006, le Superéthanol-E85 est le carburant du pouvoir d'achat. En 2025 avec un **prix à la pompe de 0,73€/l en moyenne soit près d'1€ de moins que le SP95-E10 (1,69€/l)**, les automobilistes convertis au bioéthanol ont réalisé **705 € d'économies sur l'année pour 13 000 km parcourus** par rapport à l'essence SP95-E10, et 1085€ pour 20 000 km, en cas de surconsommation de 25 %. Pour une surconsommation de 20 %, ces chiffres augmentent à 739€ et 1137€ respectivement.

En 2025, 11 300 Ford Kuga FHEV Flexifuel E85 ont été achetés soit près de 2000 de plus que l'année précédente.

Depuis 2006, 418 000 automobilistes sont passés au Superéthanol-E85 (259 000 soit 62 % avec un boîtier flex-E85 homologué et 159 000 soit 38 % avec un véhicule flex-E85 d'origine). Aujourd'hui, plus de 4000 stations distribuent de l'E85, soit 42 % des station-service en France. **93 % des automobilistes habitent à moins de 10km d'une station distribuant de l'E85.**

En 2025, le bioéthanol consommé en France a permis d'économiser plus de 2,7 millions de tonnes de CO₂, soit les émissions de plus de 1,3 millions de voitures, et a évité l'utilisation de l'équivalent de près de 1 million de tonnes de pétrole.

Depuis 20 ans, le Superéthanol-E85 permet aussi à plus de 55 000 agriculteurs de diversifier leurs débouchés. Au total, la filière du bioéthanol représente 9 000 emplois agricoles et industriels, directs, indirects et induits, en équivalent temps plein, et soutient la compétitivité des sucreries et amidonneries associées dont elle valorise également les déchets et résidus.

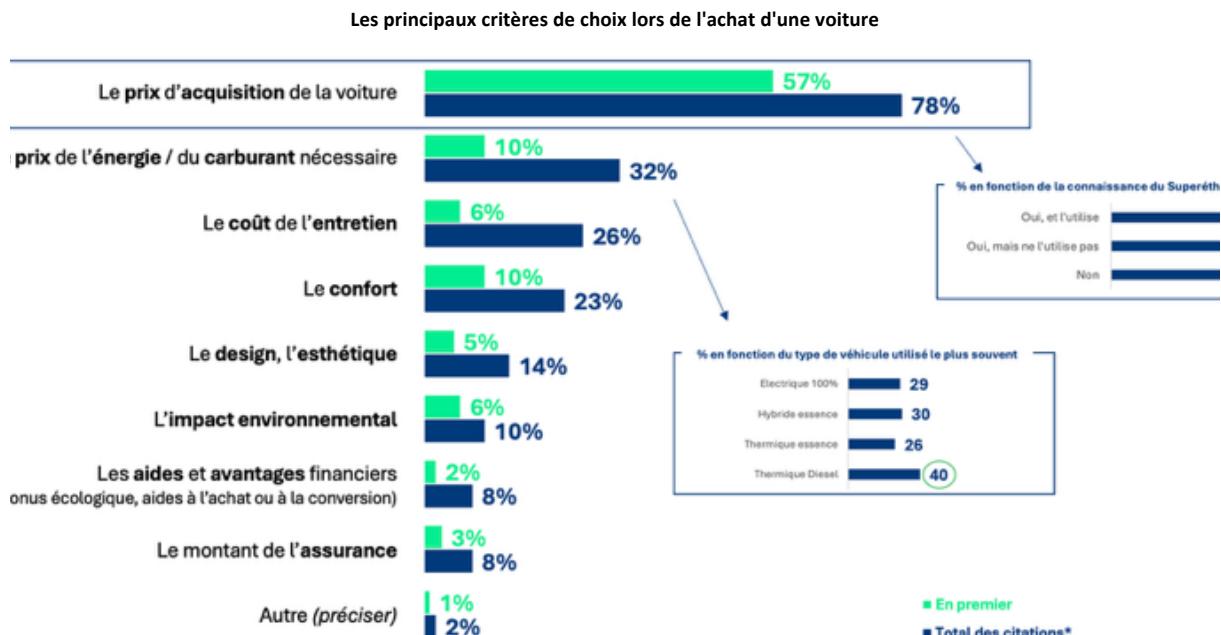
¹ -Un sondage omnibus sur un échantillon de 1000 personnes a été réalisé par l'IFOP

Dans un climat politique et réglementaire alimentant l'attentisme, le pouvoir d'achat au cœur de toutes les décisions.

Pour éclairer le débat, la Collective du bioéthanol a interrogé les Français sur leurs choix en matière d'automobile et de carburant à travers une enquête réalisée par l'IFOP auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes, selon la méthode des quotas. Une certitude se dégage : le pouvoir d'achat reste au cœur des préoccupations.

Pour répondre à leurs contraintes budgétaires, à leur usage au quotidien, et aux enjeux de décarbonation, les Français plébiscitent à hauteur de 76 % le moteur thermique, seul ou associé à une hybridation dont 52 % le moteur essence et 24 % le moteur Diesel, poursuivant la bascule vers des véhicules à motorisation essence². Parmi ces derniers, **la part des véhicules flex-E85, hybrides ou thermiques s'élève à 17 %, ce qui offre un grand potentiel de développement.** Seuls 10 % des Français interrogés choisissent un véhicule 100 % électrique, en fort décalage avec la trajectoire nécessaire pour atteindre les objectifs affichés dans la réglementation européenne actuelle.

Après le coût d'acquisition du véhicule, c'est le coût de l'énergie qui devient le critère de choix le plus important pour l'achat d'un véhicule. Il est cité par 32 % des Français et arrive en première position pour 10 % d'entre eux.



La notoriété du Superéthanol-E85 est désormais bien installée : 76 % des Français interrogés par l'IFOP en ont déjà entendu parler. Une majorité de 58 % (30 % dès aujourd'hui et 28 % d'ici quelques années) considère qu'il constitue une alternative crédible aux carburants fossiles traditionnels pour les véhicules essence ou hybrides, aux côtés de la voiture électrique.

Dans un contexte réglementaire et politique instable, les Français expriment un besoin clair de liberté et de visibilité. 21 % des sondés estiment qu'une fiscalité basse et stable, garantissant un prix durablement attractif par rapport aux autres carburants, est une condition indispensable pour pouvoir utiliser l'E85. Cette aspiration se traduit aussi dans leur vision des politiques européennes. Près de 64 % des Français pensent que l'Europe devrait laisser aux automobilistes le libre choix de la motorisation de leur véhicule, dès lors que les différentes solutions présentent des bénéfices comparables pour le climat et la qualité de l'air sur l'ensemble de leur cycle de vie.

² Sondage Ifop janvier 2026

Le manque de connaissances, principal frein à l'adoption du Superéthanol-E85 pour 30 % des Français.

Le Superéthanol-E85 est une alternative crédible, mais les Français interrogés par l'IFOP demandent à mieux connaître ce carburant : 30 % des sondés pensent qu'une meilleure information du grand public sur ce qu'est le bioéthanol et son fonctionnement est nécessaire pour que le Superéthanol-E85 soit davantage utilisé comme carburant par les automobilistes.

Ils sont aussi 30 % à penser qu'il faut davantage de stations E85. Toutefois la Collective du Bioéthanol a calculé qu'avec plus de 4 000 stations E85 réparties sur tout le territoire, **93 % des Français habitent à moins de 10 km d'une station E85.**

Pour que le bioéthanol soit davantage utilisé comme carburant par les automobilistes, 36 % des Français interrogés pensent qu'il faut davantage de véhicules compatibles, une demande relayée aux constructeurs automobiles. De plus, 25 % des sondés veulent des garanties claires concernant la compatibilité du bioéthanol avec les moteurs, ce qui trouve un écho dans les garanties offertes par les constructeurs et les fabricants de boîtiers. Enfin, 27 % souhaitent des aides pour installer des boîtiers de conversion flex-E85 qui permettent à un véhicule essence compatible de rouler au Superéthanol-E85 ou à l'essence sans plomb. Les efforts des fabricants de boîtiers E85 et des installateurs pour rendre les boîtiers E85 plus abordables et plus accessibles vont dans le sens de cette dernière préoccupation.

L'avenir se structure autour d'un triptyque rassurant : ouverture européenne, stabilité fiscale française et des innovations.

Après l'attentisme de 2025, un chemin s'ouvre avec des perspectives positives pour le bioéthanol : la fiscalité sur l'E85, le carburant du pouvoir d'achat, est préservée, l'Europe ouvre la porte aux biocarburants pour après 2035, même si des ajustements restent à faire, et la Collective du bioéthanol avance sur un Superéthanol-E85 100 % renouvelable.

Le projet de la Commission européenne pour réviser le règlement CO2 européen des véhicules légers, publié le 16 décembre 2025, réouvre la possibilité de commercialiser des véhicules équipés d'un moteur thermique, après 2035, qui pourront consommer des carburants contenant du bioéthanol. Il reconnaît aussi la valeur des biocarburants dans la décarbonation des transports, en complément de l'électrification.

La filière du bioéthanol salue cette avancée qui donne un avenir aux véhicules hybrides et hybrides rechargeables utilisant du Superéthanol-E85 aujourd'hui, et demain avec l'E85 100% renouvelable. Avec ses partenaires du monde de l'automobile, des carburants et tous les acteurs concernés, elle insistera auprès des Etats membres et du Parlement européen, dans la suite du processus législatif européen, pour que **tous les biocarburants durables** soient bien pris en compte. Cela permettra ainsi de tirer parti de tous les volumes disponibles, notamment produits en France, qui réduisent fortement les émissions de gaz à effet de serre, tout en soutenant la disponibilité d'alimentation (voir étude Nova Institut³).

En particulier, pour respecter la neutralité technologique, la Collective du bioéthanol rappelle que le texte devra inclure une définition des carburants neutres en CO₂ recouvrant tous les carburants renouvelables dont le CO₂ rejeté au pot d'échappement provient de l'air. Le CO₂ peut être absorbé dans l'air par des plantes grâce à la photosynthèse, pour produire des biocarburants, ou bien capté dans des effluents gazeux ou directement dans l'air pour produire des e-fuels. A l'avenir, des hybrides rechargeables flex-E85 rouleront au Superéthanol-E85 100 % renouvelable, sans essence fossile, avec des gains de CO₂, similaires ou meilleurs que le 100 % électrique en analyse de cycle de vie. Des travaux sont en cours au sein du Comité européen de normalisation pour adapter la norme européenne de l'E85 à cette nouvelle composition.

La Collective du bioéthanol : « *Il n'y a pas et il n'y aura pas de hausse des taxes sur l'E85 : cette décision a été confirmée à tous les niveaux, après des votes au Parlement à 80 % en faveur de la stabilité fiscale. La plupart des Français ont compris que la fiscalité sur ce biocarburant était préservée. Pour autant, les résultats du sondage de l'IFOP montrent que 21 % des Français ont besoin de gages sur une fiscalité basse et stable qui permette un prix durablement attractif pour le Superéthanol-E85. Un chiffre qui confirme la nécessité de continuer à informer et à expliquer, pour dissiper les doutes, rassurer sur la durée et accompagner les Français vers une solution immédiatement accessible.* »

³ Etude Nova Institut : <https://nova-institute.eu/news/pr/?id=647>

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et Bioéthanol France (ex-SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

Contacts Presse - Agence CorioLink - bioethanol@coriolink.com

Océane Vilminot – 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com

Morgane Barrière - 06 64 91 51 42 - morgane.barriere@coriolink.com